

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	10 (1922)
<b>Heft:</b>	138
<b>Artikel:</b>	Impressions sur les écoles de Londres : [1ère partie]
<b>Autor:</b>	Jentzer, Ketty
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-257365">https://doi.org/10.5169/seals-257365</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

— Ah ! mais ceci est une toute autre affaire. Car nous ne sommes point l'organe d'un parti politique, et n'avons point comme ceux-ci à engager, voire même à supplier nos lectrices de porter dans l'urne, pour nous servir de la phraséologie courante, soit un *non* vigoureux, soit un *oui* énergique — comme si, affublés de telles épithètes, ils comptaient plus qu'un *non* faible ou qu'un *oui* anémique à l'heure suprême du dépouillement ! Et nous ne pensons pas que notre rôle sera jamais, quand les femmes voteront, de leur dire : « votez ceci ou cela », pour qu'elles suivent aveuglément nos conseils, mais bien plutôt de les renseigner, de les éclairer, et d'éveiller le sentiment de leur responsabilité, afin de les mettre en situation de décider elles-mêmes en connaissance de cause.

— Mais puisque nous ne sommes pas encore électrices, insisteront nos lectrices, ne voulez-vous pas nous dire tout au moins ce qui servirait le mieux notre cause, si la balance des voix penchait dans un sens ou dans l'autre... ?

— Eh ! bien, il nous paraît, sans pouvoir cependant l'affirmer, que l'application de la R. P. en permettant la représentation de minorités, souvent plus sympathiques que les grosses majorités blocardes au suffrage féminin, nous est plutôt avantageuse. Mais surtout le principe proportionnaliste étant un principe de justice, et les suffragistes étant par définition engagées à soutenir ces principes-là, c'est cette dernière raison qui devrait décider de manière essentielle. Quant à la révision totale de la Constitution, c'est évidemment un avenir gros d'inconnu qui nous attendrait, ce sont des problèmes dont on ne parle que vaguement et théoriquement qui se poseraient alors brusquement... Mais ce sont aussi des perspectives nouvelles qui s'ouvraient, la possibilité de faire inscrire dans une Constitution neuve les réformes qui nous tiennent le plus à cœur, auxquelles personne ne songeait en 1847, et qui, rejetées pour elles-mêmes par les électeurs, auraient plus de chance sans doute d'être acceptées, une fois englobées dans une œuvre complète dont elles feraient partie intégrante que rajoutées en queue d'un ouvrage ancien, comme les parents pauvres sur les listes d'invitations de certaines gens...

Electrices de Genève, à vous de savoir comment vous voteriez demain.

E. Gd.

## Impressions sur les écoles de Londres

L'Angleterre est une contrée où l'école unique est presque encore une utopie. Les conquêtes démocratiques au point de vue scolaire y sont très récentes puisque les plus importantes ne datent que de la loi de 1918 sur l'Instruction publique ; on peut dire qu'elles sont le résultat de la guerre et de la poussée formidable du syndicalisme. Les syndicats sont si riches et puissants en Angleterre que, certains d'entre eux, en créant le fameux collège universitaire de Ruskin à Oxford, ont contribué fortement à briser la digue aristocratique qui fermait l'accès des études universitaires aux enfants du peuple.

Durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, l'école primaire à Londres fut entre les mains des diverses Eglises ou sectes religieuses ; elle ne vivait que des dons et des écolages payés par les élèves. En 1833, le Parlement vota la première subvention pour l'Instruction publique ; ce n'est qu'en 1870 que l'on voit apparaître, à côté des écoles libres, l'embryon de l'école primaire publique entretenue par l'Etat. On y payait encore un écolage, qui ne disparaît qu'en 1891 pour les écoles primaires officielles et en 1905 pour les écoles primaires libres.

Dans le domaine de l'école secondaire ou de l'enseignement professionnel ou universitaire, l'initiative privée a de même précédé l'effort de l'Etat. Un grand nombre de « Secondary Schools » (qui ne correspondent pas exactement à nos écoles

## Femmes ingénieurs en Hollande

Déjà bien avant la guerre, les femmes hollandaises avaient vu s'ouvrir pour elles la possibilité d'entrer dans nombre de carrières qui, dans d'autres pays, sont encore réservées aux hommes. C'est ainsi qu'elles ont pu sans difficultés devenir médecins, dentistes, avocates, architectes, etc. Les quatre premières femmes qui se décidèrent à faire des études d'ingénieurs entrèrent à l'Ecole de Delft en 1901, et depuis lors, une centaine au moins y ont pris leurs grades, deux d'entre elles obtenant le doctorat ès sciences mécaniques, et plusieurs restant ensuite attachées à cette école comme professeurs, assistantes techniques, etc.

Les premières femmes diplômées eurent naturellement moins de difficultés à trouver des postes que ce n'est le cas actuellement, d'autant plus que leurs concurrents masculins étaient encore en faible nombre, mais la situation a changé depuis lors. Il faut noter immédiatement qu'en matière de traitements, les femmes en Hollande ont pratiqué depuis si longtemps les professions médicales ou le barreau que l'égalité de salaires avec les hommes ne fait aucun pli dans les carrières libérales. (On peut dire que, pour ces carrières-là, la situation est la même en Suisse. (Réd.)

Deux femmes ingénieries sont actuellement employées à l'Office des Brevets de la Haye ; l'une d'entre elles, Mme Mander, a professé trois ans durant à l'Ecole de Delft et est l'auteur d'une thèse scientifique très remarquée. Une autre femme docteur ès sciences travaille au Département télégraphique, à La Haye également. Les statistiques enregistrent de plus quatre femmes ingénieries civils, deux femmes ingénieries architectes, cinq femmes ingénieries électriques, et plus de cinquante en tout cas faisant des recherches de laboratoires, travaillant comme ingénieries chimistes, comme professeurs ou comme assistantes techniques. Il est à remarquer que c'est toujours, jusqu'à présent, par la porte des études théoriques et scientifiques que les femmes hollandaises sont arrivées à ces postes ; le côté pratique de la mécanique et l'apprentissage professionnel paraissent les séduire moins que les Anglaises, par exemple, et elles n'ont ainsi que peu de contact avec les ouvrières.

Les organisations féminines ne sont pas encore très fortes dans cette profession, et les femmes ingénieries hollandaises ont couru les mêmes risques que leurs collègues d'autres pays, au moment de la guerre, quand tous les postes ont failli être remis à des femmes insuffisamment préparées, ce qui aurait amené fatallement une baisse des traitements. Il est à noter qu'aucune opposition ne se manifeste parmi les ingénieries masculins hollandais à l'égard de leurs collègues de l'autre sexe.

(D'après la revue anglaise *La Femme ingénieur.*)

secondaires car elles comprennent et ont toujours compris des classes primaires payantes : ce sont au fond des écoles fréquentées par la classe bourgeoise aisée, certaines d'entre elles même uniquement par l'aristocratie), un grand nombre de « Secondary Schools », dis-je, ont vécu pendant des siècles sans aucune subvention gouvernementale, grâce aux fonds plus ou moins riches dont elles avaient été dotées par leurs fondateurs ou continuateurs. Ce n'est que dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que l'instruction secondaire se développa avec l'aide des subventions gouvernementales.

En 1899 seulement se créa, pour toute l'Angleterre, une autorité centrale en matière d'instruction publique pour tous les domaines et tous les degrés. Cette autorité, le « Board of Education », devait peu à peu décentraliser son activité et créer des autorités éducatives locales. Le Conseil Municipal de Londres (*London County Council*, soit L. C. C.) devint l'autorité responsable pour le comté de Londres.

Ce rapide historique fera comprendre pourquoi l'esprit corporatif, si j'ose m'exprimer ainsi, est encore extraordinairement vivace en Angleterre. L'initiative privée a été si active, chaque école ou collège a si souvent vécu pendant des siècles par lui-même sans aucun contrôle que le « Board of Education » a dû laisser une immense liberté à toutes ces institutions dans lesquelles survivent des traditions vivaces (celle de l'uniforme par exemple, qui date quelquefois du Moyen Age comme à Eton College). Même dans les écoles primaires ou secondaires récemment créées par le L. C. C., cet esprit particulariste se

## De-ci, De-là...

### De l'éducation des filles.

M. Duchosal, directeur de l'Ecole secondaire des jeunes filles de Genève, aurait pu emprunter à Fénelon ce titre pour la conférence, aussi historiquement documentée que riche en détails pittoresques, qu'il a donnée l'autre soir à l'Aula de l'Université. Et l'on ne peut s'empêcher de constater combien lent fut le canton de Genève à introduire un enseignement féminin régulier. Ce n'est pourtant pas faute de réclamations des intéressées, puisque déjà du temps de H.-B. de Saussure, un groupe de femmes réclamaient ouvertement « le droit à l'instruction publique » ; mais jusqu'en 1836, date de la fondation de la première école secondaire organisée pour jeunes filles, celles de nos grand'tantes qui n'étaient pas, comme c'était sans doute fréquemment le cas alors, instruites à la maison, n'avaient le choix qu'entre deux « classes » : celle de la Monnaie, datant de 1804, et celle de Bel-Air, établie dans un minuscule pavillon sis à la place du kiosque actuel des tramways. Là, on leur enseignait, à des heures différentes de celles des classes de garçons, les éléments du français, de l'arithmétique, de l'histoire et de la géographie. « On », c'est-à-dire des hommes, car la première apparition en 1826 d'un professeur féminin — le nom de cette pionnière a-t-il été conservé ? — fut une innovation révolutionnaire ! La véritable charte de l'enseignement secondaire pour les jeunes filles est contemporaine de la Constitution genevoise actuelle, et remonte par conséquent comme elle à 1847.

### Le féminisme en pays noir.

Voici que nos revendications prennent maintenant pied chez des femmes noires ! C'est du moins ce qu'il ressort d'un article du *Christianisme social*, dû à la plume de M. Dieterlen, missionnaire en Afrique australe : « Comment ne pas mentionner, écrit ce dernier, l'Association des femmes Bantou, qui vient de tenir son Assemblée générale et formuler ses désiderata, qu'elle a envoyés au gouverneur général de l'Afrique australe et à la presse blanche et noire de ce pays. C'est l'avènement du féminisme parmi les peuples sud-africains, où certes il avait bien peu de chances de jamais naître et prospérer... »

L'idée marche...

### Art populaire féminin.

Nous avons sous les yeux des reproductions de décorations charmantes improvisées par des paysannes tchécoslovaques sur des œufs de Pâques. La finesse et l'originalité du dessin ne le cèdent en rien à ce que pourraient produire des ateliers d'artisans expérimentés, et le choix des couleurs employées en fait, nous assure-t-on, une fête pour les yeux. Il est intéressant de relever ce sens artistique inné chez des femmes qui n'ont reçu aucune éducation spéciale.

### Pour l'Avenir.

La Fondation qui porte ce nom, et dont le but est, on le sait, de permettre à des enfants de familles peu aisées et spécialement doués pour une branche intellectuelle, technique ou artistique, de faire les études nécessaires pour pouvoir épanouir dans la carrière choisie les qualités qui les rendront utiles à la société, — la fondation *Pour l'Avenir*, donc, vient de recevoir un appui nouveau par la constitution d'une Société auxiliaire dont le but est de réunir des fonds spéciaux pour elle. On peut devenir membre de cette Société avec une cotisation minimum annuelle de 3 francs.

manifeste vigoureusement ; j'ai visité une école primaire dans laquelle le Directeur avait obtenu avec mille difficultés un semblant d'uniforme par le port d'une casquette verte et d'une cravate de la même couleur. « Mes garçons portent les couleurs de l'école », me dit-il avec satisfaction.

La dernière grande loi parlementaire concernant l'Instruction publique a presque été une révolution. En voici les points les plus saillants :

1<sup>o</sup> Les autorités éducatives locales ont dès lors non seulement le « pouvoir », comme précédemment, mais le « devoir » d'organiser un système national d'instruction publique, à la portée de toute personne capable d'en profiter, de façon à ce qu'aucun enfant ou adulte ne soit privé de l'instruction dont ils peuvent bénéficier parce qu'ils sont dans l'impossibilité de payer un écolage. En ce qui concerne l'instruction primaire même, il sera créé des sortes d'écoles primaires supérieures de types divers permettant de garder les enfants doués au-delà de 16 ans, la limite d'âge primaire étant 14 ans.

2<sup>o</sup> Tous les enfants quittant l'école primaire sans poursuivre leurs études seront astreints à suivre une école complémentaire de jour entre 14 et 16 ans ; dans 7 ans, cette obligation s'étendra même jusqu'à l'âge de 18 ans. Les patrons ou les grandes firmes qui désirent organiser cet enseignement chez eux sont libres de le faire, mais sous l'inspection de l'autorité éducative locale. On reconnaît bien là l'esprit libéral anglais qui a tenu compte de cet état dans l'Etat que représente l'industrie anglaise ; la seule obligation est « de pourvoir gracieusement à l'instruction et à l'éducation physique des enfants ».

3<sup>o</sup> Les autorités éducatives locales ont le « devoir » d'organiser l'inspection médicale dans toutes les institutions soumises à leur contrôle ; elles peuvent même pourvoir à certains traitements médicaux dans des polycliniques organisées spécialement. Elles doivent aussi prévoir des camps de vacances scolaires (surtout pour les élèves des écoles complémentaires), créer des plaines de jeux, des bains scolai-

Nous signalons ce fait à nos lectrices en leur rappelant que *Pour l'Avenir* place les fillettes exactement sur le même pied que les garçons. Pour tout renseignement, s'adresser au président de la Fondation, M. Rossier, 9, boulevard des Philosophes, Genève.

### Up to date.

La situation suffragiste à travers le monde change si rapidement et s'est surtout si profondément modifiée au cours de ces dernières années, que les publications documentaires d'avant-guerre sont maintenant à peu près inutilisables. Aussi saluera-t-on avec plaisir la publication, par l'Union française pour le Suffrage des Femmes, d'un excellent opuscule : *Vues générales sur le suffrage des femmes dans le monde*, que nous recommandons chaudement à tous nos lecteurs soucieux d'une vue d'ensemble parfaitement exacte et à jour des dernières nouvelles. On peut se procurer cette brochure auprès de Mme Brunschvieg, 53, rue Scheffler, Paris (16<sup>e</sup>), en joignant à son prix (25 cent. argent français) le montant des frais de port.

### Un Congrès en perspective.

On annonce pour les derniers jours de juillet, à Genève, la réunion du III<sup>e</sup> Congrès international d'Education morale, le premier de ce genre depuis la guerre, les deux Congrès précédents ayant eu lieu à Londres en 1908 et à La Haye en 1912. Deux sujets extrêmement intéressants sont inscrits à son ordre du jour : 1. *L'esprit international et l'enseignement de l'histoire*. 2. *La solidarité et l'éducation*.

Pour tout renseignement et inscription, on peut s'adresser dès maintenant au Secrétariat général, Institut Rousseau, Taconnierie, 3, Genève.

## VARIÉTÉ

### Une exposition de dessins d'enfants

Par l'intelligente initiative des éditeurs de l'*Almanach Pestalozzi*, connu si avantageusement dans toute la Suisse, et du distingué conservateur du Musée des Beaux-Arts de la Ville de Berne, M. de Mandach, une exposition pleine d'intérêt pour les parents, les professeurs et les artistes, est offerte au public bernois. Un millier de dessins d'enfants âgés de 10 à 15 ans, qui tous ont pris part aux concours que la maison Kaiser et Cie institue chaque année dans l'*Almanach Pestalozzi*, couvrent les parois des salles d'exposition. Ils proviennent de toutes les parties de la Suisse, et ce qui frappe, c'est la diversité des sujets choisis suivant le canton que l'enfant habite et l'influence du milieu dans lequel il évolue.

A Bâle, par exemple, c'est le Jardin zoologique qui inspire les jeunes artistes ; les animaux leur sont familiers et ils les traitent avec une science qui étonne chez de si jeunes gens. A Zurich, le goût des vieux bahuts, des sculptures sur bois est le fruit de fréquentes visites au Musée historique. A Berne, ce sont les motifs d'architecture, les arcades, les fermes, la campagne bernoise. Les souvenirs

res, des piscines de natation scolaires et toutes facilités, ajouté le texte de loi, pour l'éducation physique et sociale de jour ou le soir.

Voilà un programme de protection physique de l'enfance largement compris et je crois que l'éducateur le plus exigeant n'y trouverait rien à redire.

Le vaste schéma londonien de l'application de la loi de 1918 est loin d'être réalisé, mais comme l'autorité éducative est le L. C. C. qui compte un grand nombre de socialistes, on y travaille activement. Les débuts de l'école complémentaire ont déchaîné une vraie tempête et il est à craindre qu'on ne puisse pas réaliser si facilement le programme prévu.

Le L. C. C. a pour l'assister dans son œuvre immense une « Commission d'éducation » composée de 50 membres (dont 9 femmes). 38 sont membres du L. C. C. et les 12 autres sont membres collaborateurs.

### L'Ecole Primaire.

L'Ecole primaire (qu'on appelle encore école élémentaire) n'est pas logée à Londres d'une façon qui parle au cœur et à l'œil. Les bâtiments d'un aspect sévère sont entourés de préaux bétonnés sans aucun arbre ; le climat extrêmement pluvieux exige, paraît-il, ce genre de sol qui sèche très vite et permet un écoulement rapide de l'eau. Ces préaux sont entourés de hauts murs munis de portes pleines, de grandeur ordinaire, soigneusement fermées, si bien que, lors de ma première visite scolaire, j'ai fait le tour de ces murailles, cherchant le large portail d'entrée auquel nous sommes accoutumés chez nous. Je dois

de voyages sont parmi les meilleures productions. Les jeunes artistes ont dû travailler de souvenir et leur don d'observation se fait sentir là encore plus qu'ailleurs. Tel Dôme de Milan, par exemple, telle vue d'un port de mer sont de réels petits chefs-d'œuvre. Et ce qui frappe encore, c'est la conscience qui anime tous ces petits dessins.

L'influence de l'école se fait sentir quelquefois, et l'on voudrait voir plus de vraie naïveté. On pourrait croire qu'elle se perd dans la jeunesse actuelle, alors que les aînés font tout pour la retrouver.

Les fillettes sont peu nombreuses parmi les exposantes : est-ce à dire que la femme dès l'enfance est moins bien douée que le garçon ? Il y a certainement chez elles plus de sensibilité dans le choix du sujet, dans la manière de l'exprimer, mais bien moins d'adresse et de concision. Les garçons, par leurs études mêmes de mathématiques, de sciences exactes, de géométrie, etc., sont portés vers plus d'exactitude ; leurs perspectives sont impeccables, leur dessin soigné, et quelques-uns d'entre eux ont de l'esprit et de l'humour.

Sur 20.000 dessins que l'éditeur de l'*Almanach Pestalozzi* a réunis en ces dernières années, 1000 ont été retenus par un jury compétent, qui a fait le choix le plus judicieux. Et cette énorme production montre à quel point la jeunesse d'aujourd'hui trouve son plaisir dans l'art du dessin. Tous ne sont pas des artistes, tant s'en faut, mais quelques-uns sont déjà marqués par la griffe qui ne ment pas.

L. C.

## Lettre d'Italie

Un proverbe italien dit : « Pas de nouvelles, bonnes nouvelles ». Malheureusement ce dicton ne peut pas s'appliquer au suffragisme italien, et si vos lectrices n'ont plus trouvé de correspondance de l'Italie dans ce journal, c'est que justement votre correspondante n'avait rien de nouveau à dire.

Depuis les dernières élections politiques qui donnèrent la majorité dans la Chambre des Députés aux partis d'extrême-droite (populaires et fascisti) et d'extrême-gauche (socialistes), il paraît que le suffrage des femmes n'est plus à la mode dans les milieux politiques et dans la presse. La faute en est un peu à tout le monde, aux femmes aussi bien qu'aux hommes. Les femmes ont déployé une grande activité pendant les élections ; elles ont travaillé avec acharnement au succès des candidats des différentes listes (il y a la proportionnelle en Italie) sans se soucier le moins du monde de leurs intérêts ; elles n'ont rien demandé aux candidats en échange de leur propagande — pas même la promesse la plus platonique. Seul un petit nombre de suffragistes organisa des « meetings », fit des affiches, etc., qui

avouer que ma première impression a été pénible, il me semblait pénétrer dans un pénitencier plutôt que dans une école ; puis, je m'y suis habituée, et je puis vous assurer que les petits Anglais jouent avec la même gaieté sur leur béton que les petits Français dans les ruines de Berry-au-Bac ou que nos enfants genevois dans leur préaux à la fois ombrés et ensoleillés. Il paraît pourtant qu'on commence à réagir contre l'aspect désolé et nu de ces préaux, on fait quelques brèches dans le béton pour y planter des arbres, et l'on m'en a montré un avec fierté dans une école primaire située en plein centre de Londres, près de London Bridge.

Vous voyez que les belles pelouses de jeux des écoles anglaises, pelouses dont on parle si souvent chez nous, sont une légende pour l'école primaire ; elles ont été réservées, jusqu'à maintenant, à l'école secondaire (secondary school), car la classe des enfants de l'école élémentaire n'a pas mérité *jusqu'à maintenant* qu'on prît tant d'égards pour elle.

Les bâtiments sont en général construits en brique sur un modèle unique que nous avons déjà eu l'occasion de voir sans grandes modifications en Belgique ; chaque étage a une grande salle centrale autour de laquelle sont placées les classes avec portes vitrées généralement. C'est dans cette salle centrale que se donnent les leçons de gymnastique, de chant, de danse populaire, ou de jeux si le mauvais temps empêche d'être en plein air. Bien souvent, en assistant à ces leçons, je me transportais par la pensée dans nos écoles et me demandais si mes collègues supporteraient avec le même calme et la même bonne

eurent assez de succès ; mais elles ne purent pas ôter l'impression que les femmes, même n'ayant pas le droit de vote, donnaient déjà aux partis tout ce que l'on pouvait attendre d'elles. Cette impression eut de fâcheuses conséquences ; les hommes se dirent que ce n'était pas la peine de donner le vote aux femmes puisqu'elles travaillent aussi bien sans vote, et, tout en profitant du travail des femmes de son parti, chacun crut pouvoir juger et mesurer la force politique féminine des autres partis.

On fit des calculs, on supputa la valeur des organisations, le nombre des femmes organisées dans les différents pays, etc., tout le monde eut peur des autres. Seuls les très petits partis, qui n'ayant pas grande importance à la Chambre, sont tout à fait sûrs de ne pas pouvoir faire accepter une proposition de loi, osent encore dans leurs congrès parler du suffrage des femmes.

Il y a peu de jours, le parti socialiste se réunit à Rome pour discuter le programme de la nouvelle année. Une femme parla de l'organisation des femmes, et son rapport, publié dans le journal du parti (*l'Avanti*) est très intéressant par l'esprit qu'il manifeste. Mme Viola dit que la difficulté que l'on a maintenant pour conserver les femmes dans le parti c'est qu'elles ne savent plus qu'y faire, lorsqu'elles ont passé la période préliminaire de l'éducation. Elles ne sont pas électrices et tout le travail (hormis celui de propagande) est monopolisé par les électeurs ; puisque les femmes ont un esprit pratique, elles vont quitter le parti s'il n'y a pas un but pratique à leur activité. « Je crois » dit Mme Viola, « que le suffrage des femmes serait un désastre, et qu'il faut essayer quelque autre chose pour préparer la voie au suffrage. Une lutte pour la recherche de la paternité, voilà ce qu'il faut pour les femmes socialistes italiennes ! » Et Mme Viola propose que le parti socialiste, tout en continuant l'organisation des femmes et l'éducation des organisées, veuille accepter son idée de donner comme but immédiat aux femmes socialistes, non pas le suffrage, mais la *recherche de la paternité* !

Il n'est pas sûr que la direction du parti accepte le point de vue de Mme Viola, mais il est évident que la peur du vote des femmes catholiques et bourgeoises a beaucoup d'influence sur l'enthousiasme des socialistes pour les droits des femmes, et cette peur a été augmentée par le zèle des femmes pendant les élections.

humour d'avoir des enfants chantant, dansant à leur nez et barbe pendant qu'ils s'efforcent d'expliquer les mystères de la règle de trois ou de l'accord des participes avec le complément direct ?

Chaque école est dirigée par une femme si ce sont des filles, par un homme si ce sont des garçons, et par un homme encore si elle est mixte, ce qui ne signifie pas toujours que filles et garçons soient mélangés. Dans ce derniers cas le rez-de-chaussée est réservé à l'école enfantine avec sa directrice, le 1<sup>er</sup> étage aux filles avec sa directrice, et un 2<sup>me</sup> étage aux garçons avec un directeur chargé également de la direction générale du bâtiment au point de vue administratif, ainsi que j'ai eu l'occasion de le voir dans une vaste école primaire. Chaque département dans ce cas-là avait son préau spécial et représentait un petit domaine jouissant bien de son autonomie. Nous avons là un exemple de cette décentralisation qui est un des traits de l'organisation primaire londonienne, décentralisation qui donne une grande souplesse à la vie d'un bâtiment scolaire comptant plus de 1000 élèves. Si j'ajoute à cela que chaque directeur ou directrice est libre d'arranger son horaire à sa guise, de consacrer à chaque branche le temps qu'il estime nécessaire (sauf pour l'éducation physique), et que le programme des écoles primaires varie suivant le quartier et le milieu social des enfants qui les fréquentent, vous serez peut-être un peu surpris de cette liberté. Au fond il n'existe pas un programme uniforme de connaissances. On doit enseigner l'anglais, le dessin, l'arithmétique, la composition, la lecture expliquée,

Si notre situation au point de vue suffragiste n'est pas bonne, nous avons moins de soucis au point de vue féministe. La loi de 1919 (sur la situation civile et juridique des femmes) commence à donner quelques résultats; nous voyons les premières femmes avocats et avoués, les premières femmes ingénieurs. Les magistrats ont eu plusieurs fois l'occasion d'apprendre aux femmes mariées qu'elles n'ont plus besoin de l'autorisation de leur mari pour disposer de leurs biens, etc.

Pour la première fois, le Ministre de l'Instruction Publique a admis les femmes aux concours pour chaires de professeurs dans les lycées de garçons. Les résultats de ces concours seront très intéressants.

Nous avons eu quelques Congrès féminins : les femmes médecins se sont réunies dans la célèbre ville d'eaux de Salso-maggiore, sous la présidence de Mme Carcokino. Parmi les questions professionnelles qui ont été discutées dans ce petit Congrès, il y a la question des maladies vénériennes, qui a été l'objet principal des discussions du Congrès abolitioniste de Rome.

Beaucoup de femmes ont participé au Congrès de la Mutualité, à Trieste ; à celui de la Coopération, à Milan; et à celui pour la réforme des lois sur les mineurs délinquants (*delinquenza minorile*). Le Congrès a donné à un sénateur, M. Lusignoli, préfet de Milan, l'idée d'une nouvelle forme d'électorat qui accorderait aux femmes la surveillance des mineurs délinquants. Je vous en parlerai dans ma prochaine correspondance.

(D'après *Jus Suffragii*).

M. ANCONA.

## Une grande féministe allemande

MINNA CAUER

*Nous empruntons à la « Nouvelle Gazette de Zurich » les détails intéressants qui suivent sur la carrière de Mme Minna Cauer, la féministe bien connue, qui vient d'atteindre ses 80 ans.*

Restée veuve très tôt — son mari officier fut tué dans la guerre de 1866 — Minna Cauer sentit s'éveiller en elle un besoin invincible d'indépendance et d'enrichissement intellectuel. Elle partit pour Paris où elle accepta un poste d'institutrice dans une famille de la haute société protestante. Rentrée au pays en 1870, elle se mit avec un dévouement infatigable au

la géographie, l'histoire naturelle, la littérature dramatique, dans laquelle Shakespeare n'est pas oublié car il tient une très grande place dans la vie populaire anglaise; mais chaque directeur ou directrice a la latitude d'y consacrer le temps qu'il veut, et j'ai eu l'impression en général qu'on vise davantage à développer les aptitudes qu'à imposer une grande quantité de connaissances. Cela permet à l'initiative personnelle et intelligente de produire tous ses fruits, et la seule entrave, m'a-t-on dit avec une pointe d'humour, ce sont les inspecteurs ou inspectrices qui ne comprennent pas toujours les idées nouvelles! Aucun manuel n'est même imposé d'une façon absolue ; les « Bureaux de l'Instruction publique » de Londres achètent tous ceux qui répondent plus ou moins au but du schéma primaire, la liste en est envoyée aux directeurs ou directrices qui adoptent ceux qui leur plaisent. A cette bibliothèque est adjointe une collection de gravures, tableaux à laquelle tout directeur peut faire appel pour décorer son école, et un service de projections sur les sujets les plus variés (30.000 clichés); en feuilletant le catalogue j'ai été bien divertie en voyant qu'on avait situé le Mont-Blanc et Chamounix en Suisse !

(A suivre).

KETTY JENTZER.

service des blessés de la guerre franco-allemande. Un second mariage l'amena à Berlin, où elle prit énergiquement position contre l'antisémitisme préché par le fameux pasteur Stöcker. Les luttes politiques de l'époque provoquaient chez elle un intérêt passionné, mais elle constatait avec tristesse la nullité de leurs résultats et l'impuissance à laquelle étaient condamnés les plus beaux efforts.

C'est ainsi que Mme Cauer fut conduite à se rattacher, d'abord au mouvement socialiste dirigé par Bebel dont la personnalité l'avait fascinée, puis au féminisme. Dominée par le sentiment de la justice et révoltée de voir tous les droits refusés aux femmes, elle avait compris la solidarité du féminisme avec les problèmes sociaux. Sous son influence vivifiante, le mouvement féministe allemand prit un élan nouveau et s'attela sans tarder aux questions concernant la moralité publique, la législation civile, le droit de réunion, etc., considérées au point de vue féminin. Après quinze ans d'une lutte acharnée, les restrictions au droit des femmes de s'associer et de se réunir en assemblées furent enfin supprimées.

Mme Cauer en tira immédiatement les conséquences logiques et fonda — en Prusse seulement et dans l'espace de deux ans — 24 associations suffragistes. Mais elle vit bientôt combien elle était isolée dans ses aspirations : parmi toutes les organisations de femmes bourgeoises, seule une infime minorité la suivit sur ce terrain. Cet isolement, auquel la condamnait sa conception d'un avenir d'amour et de justice, se fit sentir encore plus douloureusement en 1914, lorsque fut déchaînée la guerre mondiale. La doyenne du féminisme allemand fut seule à rester fidèle à son idéal pacifiste qu'un abîme séparait du loyalisme militariste de ses collaboratrices.

A son avis, les femmes allemandes — malgré toute leur assiduité au travail et tout leur dévouement — ont failli à leur tâche autant que le monde des ouvriers et l'Eglise.

L'attitude de son journal *die Frauenbewegung*, conduisit Mme Cauer devant les tribunaux. Grâce à l'intrépidité et à la loyauté qu'elle mit à sa défense, elle n'encourut qu'une amende. Elle a d'ailleurs renoncé à la publication de son organe depuis que la révolution a accordé le droit de vote aux femmes allemandes. Nul n'ignore sa participation aux Congrès organisés à Washington, Berlin, etc.

Minna Cauer ne figure pas aujourd'hui parmi les députées au Reichstag. Elle ne se sent pas, dit-elle, suffisamment d'accord avec aucun des partis politiques actuels. Il lui répugne aussi de travailler dans le Parlement avec les femmes qui ont combattu le suffrage. Mais les années n'ont pas entamé son zèle et son activité; ses aspirations à la solidarité internationale et la justice sociale sont restées les mêmes. Bien qu'elle ne se rattache à aucun groupement politique, elle est en relations suivies avec les hommes dirigeants et ses conseils sont souvent réclamés. Si elle n'a pas assisté à la réalisation de ses vœux les plus chers, les peines et les sacrifices de sa longue existence n'ont pas été inutiles et auront contribué à en rapprocher l'accomplissement.

C. H.



Association Nationale Suisse  
pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — C'est avec un certain amusement que nous constatons, par le simple énoncé des faits, combien la votation populaire d'octobre dernier, loin d'avoir anéanti à tout jamais l'idée suffragiste